

MEILLEUR PODCAST EN FRANÇAIS SUR RADIO ELAN

Concours 2020 des ambassades francophones de Suède
Avec le soutien de Sveriges Utbildningsradio (UR) et Radio-Elan

RÈGLEMENT DU CONCOURS

- **Partenaires du concours**

Les ambassades de Suède partenaires du Mois de la Francophonie, Sveriges Utbildningsradio (UR) et Radio-Elan.

- **Contexte**

Radio Elan (www.radio-elan.se) est la première web-radio scolaire suédoise en français. Ouverte à tous les enseignants de français de Suède et à leur classe, son objectif est d'aider les élèves à franchir le cap de la prise de parole.

Les ambassades francophones de Suède, Sveriges Utbildningsradio (UR) et Radio-Elan souhaitent promouvoir l'apprentissage du français dans les lycées suédois et proposent aux élèves, et à leurs enseignants de français, de participer au concours : « meilleur podcast en français sur Radio Elan ».

- **A qui s'adresse le concours ?**

Le concours s'adresse à toutes les classes de français des **gymnasiums de Suède**. Les enseignants de français sont responsables de l'inscription de leur classe et s'engagent à faire participer l'ensemble de leurs élèves.

- **Objet du concours**

Production par la classe entière d'un podcast en français et au format MP3 sur une thématique au choix en lien avec les actions de l'Organisation Internationale de la Francophonie (<https://www.francophonie.org>) :

- Langue française et plurilinguisme
- Jeunesse
- Égalité femmes-hommes
- Numérique
- Éducation et formation
- Développement durable
- Économie
- Affaires politiques et gouvernance démocratique
- Diversité culturelle
- Jeux de la Francophonie
- Société civile

- **Durée du podcast**

3 minutes minimum – 5 minutes maximum

- **Jury**

Les podcasts seront évalués, dans un premier temps, par les classes participant au concours selon la grille d'évaluation suivante fournie en pièce jointe.

Dans un second temps si les écarts entre les podcasts ne sont pas significatifs, les représentants des ambassades francophones, en coopération avec UR, se réuniront pour les départager.

- **Lauréat**

Trois podcasts gagnants, classés en fonction de leurs scores respectifs (moyenne de l'ensemble des notes) et éventuellement départagés par les représentants des ambassades francophones et UR.

- **Prix**

* La classe lauréate recevra de la part des ambassades francophones la somme de 7 000 sek TTC

* La seconde classe lauréate recevra de la part des ambassades francophones la somme de 5 000 sek TTC.

* La troisième classe lauréate recevra de la part des ambassades francophones la somme de 3 000 sek TTC.

Les sommes attribuées aux classes devront être utilisées au cours de l'année scolaire 2019/2020 (voire au cours de l'année 2020-2021) à la réalisation d'un projet impliquant l'ensemble des élèves de la classe.

- Calendrier

7 novembre 2019 : lancement officiel du concours

1 décembre 2019 : date limite d'inscription (à effectuer par l'enseignant, mail à envoyer à orlane.valentin@diplomatie.gouv.fr précisant le niveau de la classe, le nombre d'élèves ainsi que le nom et les coordonnées de l'établissement.)

13 janvier 2020 : date limite de réception des podcasts

20 janvier 2020 : mise en ligne des podcasts sur Radio-Elan et évaluation des podcasts par les classes participantes

17 février 2020 : date limite de retour des évaluations

25 mars 2020 : Journée de la francophonie : annonce du lauréat

- Diffusion des podcasts

Sauf réserve des organisateurs, les podcasts seront mis en ligne sur Radio Elan dès leur réception au mois de février et des extraits des podcasts gagnants pourront être diffusés sur Sveriges Utbildningsradio au cours des émissions Nouvelles en français et Nouvelles en français facile consacrées au Mois de la francophonie.

